

PRÉVOYANCE

De l'abondance
à la sobriété en
une année

p. 2

GOVERNANCE

La gouvernance
évolue au sein
de la CIEPP

p. 6

PORTRAIT

SwissBorg.
L'art de simplifier
l'accès à la
cryptosphère

p. 4

Bleu Horizon

#22



CIEPP
Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

De l'abondance à la sobriété en une année

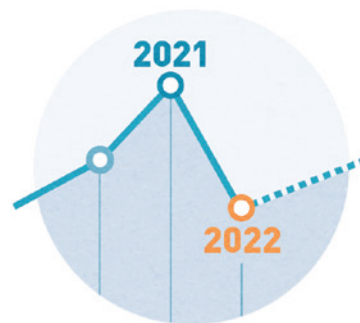
L'année 2021 a été considérée comme exceptionnelle en termes de performance : les réserves des institutions de prévoyance étaient pleines, la distribution d'intérêts a atteint des sommets (distribution moyenne à 3,75% selon l'étude 2022 de Swisscanto) et ce, dans un contexte non inflationniste. Pour mémoire, la CIEPP a généré une performance de 8,6%, distribué 3,25% sur le compte des assurés et versé une 13^e rente à ses pensionnés vieillesse.

Octobre 2022 : la situation a radicalement changé. L'inflation en Suisse dépasse 3%, une guerre a éclaté en Europe en février et est toujours en cours, une crise énergétique est anticipée et les risques de récession sont omniprésents. À ces éléments s'ajoute le fait que les marchés ont brutalement chuté : depuis le début de cette année, on constate une baisse de -22% pour les actions suisses et de -24% pour les actions américaines. L'indice

Dans ce contexte, les institutions de prévoyance aborderont les décisions de fin d'année dans des situations très différentes de celles de 2021. Pour les résumer : de l'abondance à la sobriété ! Certaines caisses seront vraisemblablement en sous-couverture, reste à évaluer dans quelle mesure. Les thèmes phares des discussions seront : quelle distribution d'intérêt ? Quel degré de couverture ? Et quel taux technique ?

Paradoxe de la situation, la Chambre suisse des experts en caisses de pensions a publié en septembre dernier les nouvelles bornes supérieures applicables selon la Directive technique 4 (DTA 4) relative au taux d'intérêt technique. La nouvelle référence pour les institutions qui utilisent des tables statistiques dites périodiques s'élève à 2,68% contre 1,87% à la même date une année auparavant. Cette hausse s'explique par le fait que le calcul intègre le taux d'intérêt moyen des douze derniers mois des obligations de la Confédération à dix ans : 0,483% en 2022 par rapport à -0,328% en 2021.

Concernant la CIEPP, elle gardera le cap. Elle s'appuiera sur ses principes de redistribution, qui intègrent des critères tels que la performance fondamentale de



son portefeuille, le niveau de l'inflation, sa situation financière, etc. Cette politique a fait ses preuves. Pour mémoire, en moyenne au cours des dix dernières années, la distribution de la CIEPP a été supérieure de 2% par rapport à l'inflation et elle se situe dans la fourchette haute par comparaison avec ses pairs.

L'énumération des faits ci-dessus laisse présager un avenir sombre. Mais l'histoire a montré que les phases négatives augmentent les perspectives de performances futures. Selon diverses analyses effectuées à l'interne, la performance attendue à moyen terme a augmenté d'environ 1% entre février et août 2022. Si la question du rebond peut être rapidement éludée, celle du quand perdure.

L'histoire a montré que les phases négatives augmentent les perspectives de performances futures.

Credit Suisse des caisses de pension, qui groupe selon leurs dires 80% de l'ensemble de la fortune accumulée du 2^e pilier, affiche une performance au 30 septembre 2022 à -11,71%. Le taux d'intérêt des obligations suisses à dix ans a dépassé 1% (au début de l'année 2022, les intérêts étaient négatifs). La particularité du contexte actuel se traduit par le fait que tous les actifs traditionnels sont dans le rouge dans des proportions importantes.

Les plus grandes caisses de pension suisses de droit privé, selon capitaux



- 1 UBS
- 2 Migros
- 3 ASGA
- 4 Credit Suisse
- 5 Groupe Roche
- ...
- 13 CIEPP

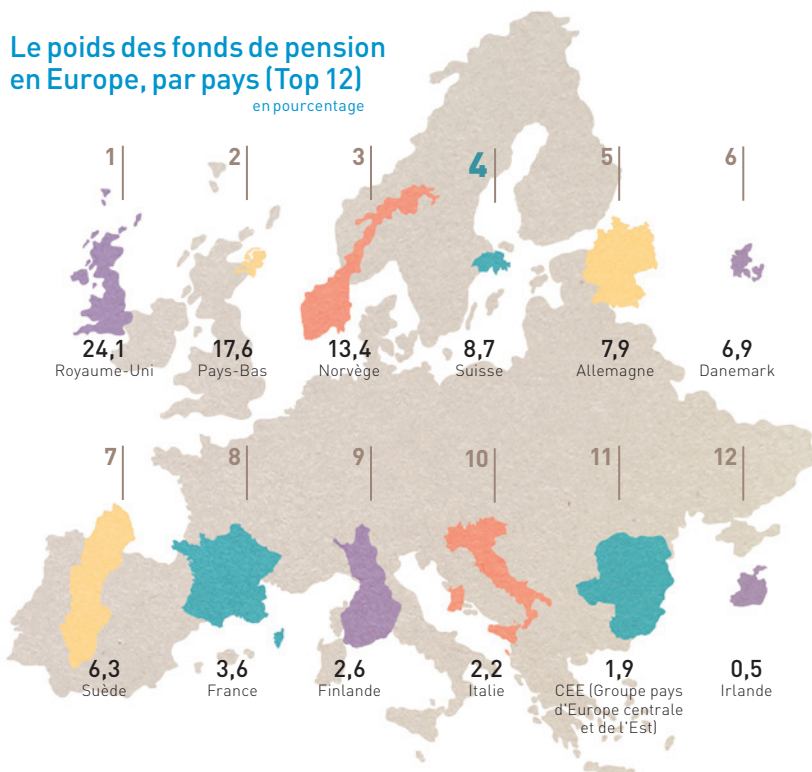
Source : IPE Top 1000 Pension Funds 2022

Les plus grands fonds européens, publics et privés

		Avoir en milliards d'euros
1	Norway Government Pension Fund-Global	Norvège 1'127,8
2	ABP	Pays-Bas 530,2
3	Pensioenfonds Zorg en Welzijn (PFZW)	Pays-Bas 258,1
4	Arbejdsmarkedets Tillægspension (ATP)	Danemark 127,3
5	Alecta Pensionsförsäkring	Suède 120,0
6	Bayerische Versorgungskammer (BVK)	Allemagne 107,5
7	Universities Superannuation Scheme	Grande-Bretagne 107,1
8	PFA Pension	Danemark 97,5
...		
34	Publica	Suisse 42,4

Le poids des fonds de pension en Europe, par pays (Top 12)

en pourcentage



Source : IPE Top 1000 Pension Funds 2022 – IPE's ranking of leading pension funds by assets



→ Aldo Ferrari
président du Conseil de
fondation de la CIEPP

Le plus difficile reste à venir

Dire que nous nous attendions à une baisse des marchés après plusieurs années de hausse discontinue aurait été une lapalissade si nous n'avions été confrontés, en plus, à une guerre aux portes de l'Europe.

Celle-ci nous plonge dans un flot d'incertitudes dont les conséquences sont difficilement mesurables au-delà de celles imposées à des populations dont la valeur ne saurait se refléter dans une courbe boursière. L'année dernière, nous avons bien rémunéré les comptes de nos assurés, versé une 13^e rente tout en maintenant des réserves avec lesquelles affronter une baisse des marchés. La baisse est brutale et sans paille; elle a eu un impact sur l'ensemble de nos actifs financiers. Comme nous l'écrivions, il y a douze mois, la CIEPP fait face à plusieurs crises majeures et continue de servir ses assurés et ses affiliés avec rigueur dans une vision à long terme; nous gérons chaque jour avec cette conviction l'activité qui nous incombe. Nous n'entendons pas dévier de notre objectif, même si les conditions-cadres changent vite. Les interventions des banques centrales, et en particulier de la Banque nationale suisse, sont en train de redessiner le monde de l'investissement. Les événements climatiques ne resteront pas sans impact et nécessiteront des mesures politiques. Le nouveau Conseil de fondation constitué cet été sera confronté à de nouveaux défis qu'il entend relever avec le même professionnalisme et avec la même cohésion qui a prévalu jusqu'ici. La continuité nécessite aussi du changement et nous allons certainement devoir poser un œil critique sur notre fonctionnement, comme nous l'avons toujours fait sur le monde qui nous entoure et dans lequel nous évoluons. Comme assurés et affiliés, vous le faites chaque jour, confrontés à une réalité qui change toujours plus vite. Nous serons aussi à vos côtés en 2023 pour honorer votre confiance. Elle nous oblige.

SwissBorg. L'art de simplifier l'accès à la cryptosphère



Nichée au cœur de la cité lausannoise, la start-up SwissBorg s'évertue à démocratiser ce marché en rendant l'exercice ludique et centré sur la communauté. Avec l'émergence de la plateforme d'ethereum* et de la technologie novatrice et ultra-sécurisée de la blockchain*, elle a créé une application fiable, plusieurs fois primée, et devient une des têtes de file du marché suisse des cryptomonnaies. Avec la collaboration d'Alexander Petoud, Chief of Staff, et de Jeremy Baumann, Chief Financial Officer, « Bleu Horizon » retrace l'épopée de cette jeune entreprise qui s'est donné pour objectif d'ouvrir le monde de la finance au principe de décentralisation.

Propos recueillis par Aurélie Chassot

C'est en 2017 que Cyrus Fazel et Anthony Lesoismier, tous deux issus des milieux bancaires traditionnels, décident de fonder la plateforme financière d'échange SwissBorg. La volonté est simple : créer un environnement financier tangible, accessible à tous, équitable et qui récompense tout

individu pour sa participation active. Sur ce postulat de base, une levée de fonds est organisée avec l'aide de 24 000 contributeurs issus de 150 pays différents ; plus de 50 millions de dollars sont ainsi collectés. Le lancement est réussi et l'écosystème SwissBorg est né.

L'entreprise surfe sur la vague de ses nouveaux placements financiers

et développe sa propre cryptomonnaie, appelée CHSB token, qui se positionne très vite comme l'une des meilleures du marché en 2020. Ce token utilitaire basé sur la technologie de la blockchain ethereum* alimente l'écosystème de SwissBorg et permet aux membres de la communauté d'acheter, de vendre et d'échanger des actifs numériques de manière simple, tout en bénéficiant de fonctionnalités novatrices qui les aident à faire des investissements de choix. SwissBorg démocratise ainsi la gestion de fortune en la rendant attrayante, juste et centrée sur la communauté.

En 2021, le token de SwissBorg poursuit sa fulgurante ascension et atteint une capitalisation boursière de plus d'un milliard de dollars. Le poulain devient une licorne et attire les convoitises. Pas le temps toutefois de savourer ce succès étincelant. La valorisation des crypto-actifs étant subjective et en constante mutation, il est avant tout primordial de poursuivre l'objectif fixé et de confirmer cette position de chef de file sur le long terme.

L'entreprise continue de grandir. Elle compte aujourd'hui 670 000 utilisateurs à travers le monde. Pour

Chiffres clés

- 2017 Création de l'entreprise.
- 2020 Lancement de l'application SwissBorg.
- 2021 Licorne. SwissBorg atteint la valorisation d'un milliard de dollars.
- 674K Nombre d'utilisateurs vérifiés.

Alexander Petoud et Jeremy Baumann, ce nouveau mode de gestion financière n'en est qu'à ses balbutiements et deviendra incontournable.

Dans cet univers ultra-compétitif et féroce, SwissBorg se positionne en tête au niveau du marché européen, mais s'astreint à la prudence. L'entreprise souhaite développer ses produits tout en rassurant les utilisateurs de son écosystème. Elle

«Créer un écosystème financier accessible à tous, équitable et qui rémunère chaque individu pour sa contribution.»

ambitionne d'être un acteur majeur et pérenne de ce qui sera le nouvel environnement financier et décentralisé de demain.

Optimistes mais réalistes, les fondateurs de SwissBorg sont conscients du défi et se disent prêts à le relever.

Comment SwissBorg a-t-elle vécu les heures sombres du marché de la cryptomonnaie en ce début d'année ?

Jeremy Baumann et Alexander Petoud ne cachent pas que ce début d'année a été extrêmement difficile pour l'entreprise. La cryptomonnaie étant l'actif le plus risqué, c'est le marché qui a le plus souffert lors de cette crise financière. En raison d'une baisse des revenus et dans un souci de pérennité, des licenciements ont dû être opérés et une gestion drastique des coûts a été menée. La politique rigoureuse de SwissBorg lui a toutefois permis d'endiguer cette mauvaise phase et de rester idéalement positionnée sur le marché. Afin

de consolider cet avantage compétitif, une nouvelle levée de fonds ouverte à toutes et tous est organisée durant le mois de décembre 2022.

La cryptomonnaie est un produit de niche complexe et considéré comme risqué par la plupart des gens. C'est pourquoi la volonté de SwissBorg est de proposer de la gestion de fortune simple d'accès avec des cryptoactifs, sans passer par des acteurs intermédiaires. Comme à chaque révolution majeure, les mentalités doivent encore évoluer à ce sujet.

Quel regard porte SwissBorg sur la prévoyance professionnelle et pourquoi la start-up s'est-elle affiliée à la CIEPP ?

L'entreprise SwissBorg est composée essentiellement de collaborateurs jeunes, tout juste sortis des études supérieures, souvent insouciant quant aux questions sur l'avenir. Pour Alexander Petoud, qui s'occupe aujourd'hui de la gestion des ressources humaines de l'entreprise, il est important de s'y intéresser et de proposer des solutions solides aux employés. La volonté de SwissBorg est avant tout de pérenniser l'entreprise et de pouvoir offrir les meilleures conditions LPP aux employés. Conseillée dans ce domaine et déjà affiliée à la FER Genève, c'est vers la CIEPP que SwissBorg s'est naturellement tournée. La vision de la caisse, axée sur le long terme, est partagée par l'entreprise. Pour Jeremy Baumann, le système suisse des trois

pilliers est pragmatique et rassurant, il ressemble à la philosophie que SwissBorg aimerait promouvoir dans le monde de la cryptofinance.

Pour ces visionnaires, il serait intéressant que les caisses de pension puissent investir plus massivement dans les cryptoactifs et que la législation évolue dans ce sens. Aujourd'hui, ce marché est limité, seuls 5% de placements alternatifs étant autorisés. Les caisses de pension sont encore conservatrices et elles investissent très peu dans ce domaine.

Pour SwissBorg, l'optimisme reste toutefois de mise. Les futurs rendements de la cryptomonnaie laissent présager de nouvelles réglementations. Il est évident pour ces experts de la finance que de nouvelles collaborations en découleront.

→ Plus d'informations
swissborg.com

Le saviez-vous ?

La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, prenant la forme d'une base de données qui a la particularité d'être partagée simultanément par tous ses utilisateurs et qui ne dépend d'aucun organe central. Elle a pour avantage d'être rapide et sécurisée.

L'ethereum est un registre d'historique des transactions similaire à celui du bitcoin, qui permet également aux développeurs de construire et de déployer des applications décentralisées. Il est devenu la deuxième cryptomonnaie la plus importante.



La gouvernance évolue au sein de la CIEPP

La séance constitutive d'un nouveau Conseil de fondation s'est déroulée le 27 juin dernier.

Le Conseil de fondation est à présent constitué, toujours de manière paritaire, par les personnes suivantes :

Représentants des employeurs : **Ivan Slatkine, Michel Rossier, Pascal Schwab, Robert Zoells et Olivier Sandoz.**

Représentants des assurés : **Bruna Campanello, Aldo Ferrari, Anna Gabriel Sabaté, Luc Dupuis; un membre est en cours de désignation.**

Cette nouvelle gouvernance est l'occasion de rappeler les spécificités des institutions de prévoyance et particulièrement de la CIEPP.

Selon un rapport de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHSPP), le bilan du 2^e pilier représentait plus de 1200 milliards de francs au 31 décembre 2021 et concernait plus de 4,6 millions d'assurés actifs. Cette assurance sociale doit être gérée de manière paritaire.

Cela signifie que les organes décisionnels détenant les pleins pouvoirs et responsabilités de l'institution de prévoyance doivent être constitués de représentants des employeurs et

Une des forces de cette gouvernance est l'absence totale de conflits d'intérêts.

des salariés dans la même proportion. Il s'agit d'un principe fondamental, ancré dans la loi dès son entrée en vigueur en 1985. Le bien-fondé de cette gestion paritaire s'appuie sur le financement ; en effet, les cotisations sont versées au minimum de manière paritaire. Pour résumer, les parties concernées par le financement décident ! Ce qui semble être

sage. Le partenariat social cher à la Suisse représente aussi une motivation dans cette gestion.

La CIEPP – une caisse commune interprofessionnelle créée par les milieux patronaux, la Fédération des entreprises romandes et ses associations régionales – est une institution à caractère associatif. Ses statuts prévoient que les représentants du Conseil de fondation soient désignés par les organisations représentatives des employeurs et des employés. Une des forces de cette gouvernance est l'absence totale de conflits d'intérêts. Les membres sont orientés sur les objectifs et la mission de l'institution : garantir à long terme l'équilibre de la caisse et offrir les meilleures prestations possible.

L'entrée en fonction du nouveau Conseil sera mouvementée au vu des performances des marchés financiers en 2022. Souhaitons leur bon vent !



Quelles sont les activités du service informatique ?



Composé de deux chefs de projet, Fabrice Bouvier et Alexis Cera, et d'un Case Manager, Jean-Beat Romer, le service informatique de la CIEPP contribue à assurer au quotidien le bon fonctionnement des outils informatiques en place, et d'accompagner les différents secteurs de la CIEPP dans l'élaboration et le suivi de nouveaux projets. Il est la passerelle indispensable entre les besoins informatiques métiers et l'accomplissement de ces besoins. Malgré ce rôle critique et crucial au sein de la caisse, c'est en toute sérénité que ces virtuoses composent au quotidien.

La planification d'un projet informatique est gérée par les chefs de projet. Ils établissent un budget, une feuille de route, une batterie de tests, tout en considérant l'ensemble des contraintes des utilisateurs. Ils s'occupent également de lisser sur l'année les besoins récurrents des services et d'offrir un support à la production et à l'exploitation. Le Case Manager travaille plus spécifiquement avec la direction afin de lui fournir les données statistiques et les rapports dont elle a besoin. Il gère les envois de masse adressés aux affiliés pour les différents secteurs de la caisse. En marge de ces tâches quotidiennes, le service informatique s'occupe de résoudre les éventuels incidents techniques et répond aux diverses demandes des équipes de la CIEPP.

Au-delà des utilisateurs de la caisse, les échanges se font également avec les affiliés, les indépendants et les retraités, ainsi qu'avec les différents prestataires informatiques, qu'ils soient externes ou internes. Il collabore étroitement avec le département des systèmes d'information de la FER Genève. Il s'agit d'un véritable pilier sur lequel le service informatique peut s'appuyer et qui lui permet d'accomplir les activités stratégiques de la CIEPP. Réactivité, sécurité et qualité des données sont les mots d'ordre des trois protagonistes

du service informatique de la CIEPP afin de mener à bien leur mission.

Quelles sont les qualités indispensables pour travailler au service informatique de la CIEPP ?

À cette question, la réponse est unanime. Il faut faire preuve d'une grande rigueur, être à l'écoute des besoins utilisateurs et se rendre disponible. La réactivité et l'organisation sont également essentielles afin d'optimiser et de fluidifier au mieux les processus de travail. Lors de la mise en œuvre d'un projet informatique, une vision à 360° est nécessaire afin de gérer au mieux les différentes contraintes qui peuvent être rencontrées, tout en faisant preuve d'un bon esprit de synthèse. La gestion des priorités et des risques est primordiale et la communication reste un atout majeur pour garantir le succès d'un projet.

Quels ont été les succès informatiques en 2022 ?

Parmi les nombreux projets informatiques réalisés en 2022, citons les nouvelles fonctionnalités intégrées au site de la CIEPP. Véritable vitrine de la caisse, il était nécessaire de le faire évoluer tout en répondant aux besoins et aux demandes d'amélioration des utilisateurs.

Un autre projet d'envergure concrétisé en 2022 correspond au

remplacement du progiciel AS/400 pour la gestion des débiteurs et des contentieux, pour simplifier, le système qui gère la facturation des cotisations aux affiliés, en faveur du logiciel de comptabilité financière, Abacus. Ce projet majeur a été réalisé avec succès et en un temps record, malgré les défis qu'il comportait. Dans les perspectives à venir, il est également important d'évoquer la montée de versions de plusieurs logiciels fondamentaux assurant un bon fonctionnement à la caisse. À savoir Xplan, le logiciel pour la gestion des actifs et des pensionnés de la CIEPP, et le portail employeur inter-institutionnel, solution unique en Suisse, qui groupe les démarches administratives des affiliés du 1^{er} et du 2^e pilier à travers un seul canal. Plusieurs autres logiciels communs à l'ensemble des départements de la FER Genève seront aussi amenés à évoluer et nécessiteront une collaboration transverse d'envergure.

Le succès des projets informatiques de la caisse et la bonne marche du service sont garantis notamment par la bienveillance sans complaisance, l'expertise métier et la capacité à fédérer des personnes autour du projet. Au vu des ambitions de la CIEPP vis-à-vis de ses affiliés et assurés, des gains de productivité qu'elle recherche, le service informatique est un secteur crucial dans l'atteinte de ces objectifs.



Vous accompagner pour une solution
prévoyance, modifier votre plan,
choisir de nouvelles prestations
pour vous et vos collaborateurs,
répondre à vos questions...

SOLIDITÉ FINANCIÈRE INDÉPENDANCE SANS BUT LUCRATIF PERFORMANCE SIMPLICITÉ

CIEPP
Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

**NOUS SOMMES
À VOTRE ÉCOUTE !**



CIEPP Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle

www.ciepp.ch

GENÈVE

Rue de Saint-Jean 67
Tél. 058 715 31 11

BULLE

Rue Condémine 56
Tél. 026 919 87 40

FRIBOURG

Rue de l'Hôpital 15
Tél. 026 552 66 90

NEUCHÂTEL

Av. du 1er-Mars 18
Tél. 032 727 37 00

PORRENTROY

Rue de la Perche 2
Tél. 032 465 15 80